

À la une

STOCK/N. BLOUIN

L'homophobie à l'école Brisons le

Isabelle Gareau

Conseillère CSQ

Milieu privilégié de la transmission des connaissances et des valeurs, l'école est-elle ouverte à l'homosexualité ? Comment les jeunes qui se questionnent sur leur orientation sexuelle ou qui ont un parent homosexuel font-ils face aux préjugés de leurs pairs et au silence des adultes en milieu scolaire ? Aux côtés des élèves, il y a aussi des gais et des lesbiennes qui œuvrent à l'école. Conscientes de la dimension morale de leur travail, comment ces personnes vivent-elles leur homosexualité en emploi ? Se taire ou le dire ? Le dire, mais à quel prix ?

La CSQ, en étroite collaboration avec le Comité des droits des gais et lesbiennes, a produit une vidéo qui ouvre le débat. Réalisée à partir de témoignages émouvants et inédits, cette vidéo est un documentaire bouleversant qui a pour objectif de briser le silence sur les effets destructeurs de l'homophobie en milieu scolaire.

Intitulée *Silence SVP*, cette vidéo s'adresse au personnel du milieu de l'éducation ainsi qu'aux élèves du deuxième cycle du secondaire et à toute personne (étudiants, éducateurs ou citoyens) aspirant à des changements d'attitude pour mieux combattre l'intolérance.

La vidéo a été officiellement lancée en octobre, à l'occasion d'un cinq à sept réunissant les artisans de la production, ainsi que plusieurs groupes de défense des droits des gais et lesbiennes. Une projection de la vidéo a également eu lieu lors du colloque « L'homophobie à l'école, en parler et agir » organisé par l'Association canadienne pour la santé mentale (ACSM), en partenariat avec la CSQ et le Service aux collectivités de l'UQAM. Ayant pour objectif de sensibiliser et d'outiller le personnel du milieu de l'éducation afin de faciliter l'intégration des réalités homosexuelles, ce colloque, qui représentait une première au Québec, a eu un succès retentissant. Plus de 200 personnes y ont participé.

Silence

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le Comité...

Le Comité des droits des gais et lesbiennes de la CSQ a comme mandat, notamment, de susciter la participation des membres gais et lesbiennes dans la vie syndicale. Le rôle du Comité en est un de réflexion, d'analyse, d'intervention (promotion, animation, formation, action) et de représentation pour que les préoccupations et les propositions des membres gais et lesbiennes soient intégrées aux orientations et aux pratiques de la CSQ et de ses organismes affiliés. Voici les membres du Comité (de bas en haut, de gauche à droite) :



STOCK/N. BLOUIN

André Patry, Alliance des professeures et professeurs de Montréal ;

Colette Trudel, Syndicat de l'enseignement des Vieilles Forges ;

Jacques Pétrin, Syndicat du personnel de soutien du Collège d'Ahuntsic ;

Jean-Paul W. Tremblay, Association du personnel de réadaptation en déficience auditive ;

Irène Demczuk, Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Sherbrooke.

Ice

Une militante aux couleurs de l'arc-en-ciel

Irène Demczuk milite depuis vingt ans dans des organisations gays et lesbiennes. Pour elle, le militantisme est un univers d'émotion. « C'est un monde qui avive les passions. Je pense que les militantes et les militants ont des qualités humaines exceptionnelles. Ce sont des gens qui ont un savoir-être hors de l'ordinaire. » Depuis deux ans, elle fait une première incursion dans le militantisme syndical. Pourquoi militer à la CSQ ? « Ce qui m'a attirée, c'est d'abord l'ouverture. La CSQ est la seule centrale au Québec qui a un comité sur les droits des gays et lesbiennes. Un effort important a été fait vis-à-vis de l'éducation des membres par rapport à l'homophobie et à l'intolérance. »

Cette année, Irène Demczuk a eu l'immense honneur d'être récipiendaire, *ex æquo* avec l'ex-ministre de la Justice, Paul Bégin, du grand prix décerné par le gala des prix Arc-en-ciel. Pour sa troisième édition, ce gala visait à souligner la contribution exceptionnelle de gays, de lesbiennes ou d'organismes à l'amélioration de leurs conditions de vie.

C'est à titre de coordonnatrice de la Coalition québécoise pour la reconnaissance des conjoints et conjointes de

La CSQ est la seule centrale au Québec qui a un comité sur les droits des gays et lesbiennes.

même sexe que le jury issu de la communauté lui a remis ce prix afin de souligner sa contribution. « J'ai été émue et surprise parce que le travail politique est un travail ingrat et il est rare qu'on puisse faire l'unanimité quand on dirige une coalition aussi vaste que celle-ci. »

Cette récompense, Irène Demczuk la voit comme le reflet de la victoire historique de l'adoption de la loi 84 sur l'union civile. « La loi 84 a éliminé les discriminations qui restaient dans les lois québécoises à l'égard de l'orientation sexuelle. Je dirais que les gays et les lesbiennes sont rendus à l'étape où les femmes étaient en 1982 quand on a éliminé le sexisme dans les lois. Ça ne va pas éliminer l'homophobie dans les attitudes, dans les comportements, mais c'est un pas en avant. »

Rappelons que la loi permet finalement la reconnaissance pleine et entière des couples et des familles. « À cet égard, la loi est la plus progressiste dans le monde, notamment, en ce qui concerne la famille. C'est un véritable phare dans le domaine législatif, un phare pour tous les pays parce qu'elle permet non seulement l'adoption, mais aussi la filiation, c'est-à-dire la possibilité pour un enfant d'avoir deux pères ou deux mères. De plus, pour les enfants déjà nés par insémination artificielle, la loi est rétroactive. Rares sont les sociétés dans le monde qui ont une loi donnant l'égalité aux couples de même sexe et à leurs enfants en ne créant pas de statut particulier. Ça, on en est très fiers. »

Les grands défis des prochaines années ? À ces seuls mots, on sent tout de suite la fougue reprendre Irène Demczuk. « Ça va être de maintenir ces acquis, alors que les sondages nous disent qu'une personne sur quatre au Québec est farouchement contre l'égalité pour les personnes homosexuelles. »

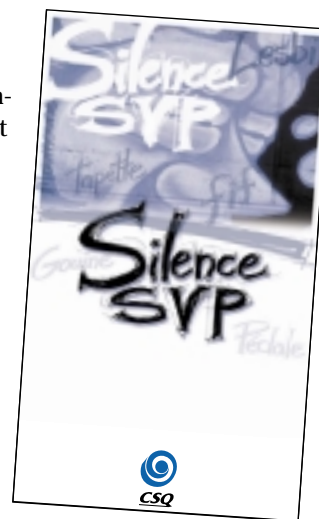
Ayant elle-même été enseignante durant quatorze années, elle est profondément convaincue du rôle primordial de l'éducation.

« L'école est un lieu de transmission des connaissances et il y a beaucoup de choses à faire, non seulement sur le plan de la transmission des valeurs, mais également sur celui des comportements. Il faut faire en sorte que l'école devienne un milieu sécuritaire et épanouissant pour les jeunes en questionnement sur leur orientation sexuelle, pour les jeunes qui sont gays et lesbiennes, mais aussi pour le personnel de l'éducation. »

Un geste d'amour et de... politique

Colette Trudel, enseignante et militante au sein du comité de la CSQ, est parmi les premières à avoir bénéficié de la loi 84. Militante active pour la reconnaissance des conjoints de même sexe depuis plusieurs années, elle affirme que la célébration de l'union civile est un geste d'amour qui est également... politique.

« C'est un sentiment bien particulier de devenir *légitime et reconnue*. Les comportements, les perceptions des gens autour de nous ont, à notre surprise, changé. Notre couple est devenu, aux yeux des autres, plus légitime, plus solide. »



La vidéo *Silence SVP* est disponible au Centre multimédia de la CSQ à Québec au (418) 649-8888, poste 3127.